



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB 31.07.2023

**Numéro de publication:** HR02-1005807713

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation Silhouet-Tone (Suisse) S.A., Mies, nouveau Silhouet-Tone (Suisse) SA

Silhouet-Tone (Suisse) SA  
Route Suisse 9  
1295 Mies

Jusqu'ici  
Silhouet-Tone (Suisse) S.A.

Silhouet-Tone (Suisse) S.A., à Mies, CHE-108.329.651 (FOSC du 06.12.2021, p. 0/1005350398). Par décision de l'assemblée générale du 29.06.2023 les statuts de la société ont été adaptés à la conversion de par la loi des actions au porteur en actions nominatives du 1er mai 2021. Statuts modifiés le 29.06.2023. Nouvelle graphie de la raison de commerce: Silhouet-Tone (Suisse) SA. Nouveau but: la société a pour but la production et la distribution, en Suisse, de tous produits cosmétique et de tout matériel se rapportant au domaine médical, à la physiothérapie, à l'esthétique et à la parfumerie. La société peut effectuer, pour son compte ou pour celui de tiers, toute opération commerciales, industrielle ou financière se rapportant directement ou indirectement à son but. La société peut créer des succursales et des filiales en Suisse ou à l'étranger. Elle peut prendre des participations dans (et, plus généralement, participer à) toutes entreprises, quelle qu'en soit la forme juridique, en Suisse ou à l'étranger, ayant un rapport direct ou indirect avec son but. La société peut acquérir, détenir, gérer et vendre des immeubles, dans la mesure autorisée par la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. La société peut accorder des prêts ou toute autre forme de financement à des actionnaires directs ou indirects et à des tiers, ainsi que donner des sûretés de tout genre au bénéfice direct ou indirect d'actionnaires directs ou indirects et de tiers, en particulier sous la forme de garanties, gages ou cessions fiduciaires à titre de sûreté sur les actifs de la société, même si ces prêts, financements ou sûretés sont accordées sans que la société reçoive de rémunération ou de contre-prestation. Le capital-actions de CHF 100'000 est désormais composé de 1'000 actions nominatives de CHF 100, restreintes quant à la transmissibilité selon statuts. Les status comportent une clause d'arbitrage; pour les détails, voir les status. Communications aux actionnaires: par leur publication dans la FOSC, par courrier électronique et/ou par courrier postal.

Registre journalier no 12280 du 26.07.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 237, Date: 06.12.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud